

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2020

INFORMATION SUR LES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES - (N° 2743)

AMENDEMENT

N ° CE5

présenté par

M. Dive, M. Di Filippo, Mme Brenier, M. Minot, M. Cattin, M. Viala, Mme Louwagie, M. Bony,
M. Cordier, M. Cinieri, Mme Meunier, M. Jean-Pierre Vigier, M. Forissier et M. Thiériot

ARTICLE 5 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.